

## **Conseil syndical** **20 juillet 2021 - Sézanne**

### **Etaient présents :**

Monsieur Jean AGRAPART	Monsieur Philippe MARCY
Monsieur André DOUSSOT COCHET	Monsieur Bruno MARTIN
Monsieur Frédéric ESPINASSE	Monsieur Claude POUZIER
Monsieur Noël FESSARD	Monsieur Alexandre SEGUINIOL
Madame Delphine GOHIN	Monsieur Janick SIMONNET
Madame Marie-Claude HIMMESOETE	Monsieur Patrice VALENTIN
Monsieur Michel JACOB	
Monsieur Cyril LAURENT	

### **Assistaient également :**

Monsieur Benjamin de BODIN (Pays)  
Madame Pauline CHEYERE (Pays)

### **Ordre du jour :**

- Approbation du PV du 04.02.2020
- Compte-rendu des décisions du Président / Bureau
- SPL Xdémat : rapport de gestion 2019
- AVDHAS : convention de délégation au CdG 51
- Conseiller Numérique France Services
- Conseiller Numérique France Services : création de poste
- Budget principal : décision modificative 1
- Conseil de Développement Territorial : installation
- Questions diverses

**Date de convocation** : 13 juillet 2021

**Date d'affichage du compte-rendu** : 23 juillet 2021

*Le présent compte-rendu relève les décisions prises lors de la réunion du conseil, conformément aux articles L 2121-25 et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'ensemble des documents et des débats relatifs à cette réunion est consultable auprès du PETR du Pays de Brie et Champagne.*

Le procès-verbal du conseil du 04 février 2021 est approuvé à l'unanimité. Il est consultable auprès du PETR du Pays de Brie et Champagne. [DEL\_2020\_011]

Le Président indique qu'en vertu des délégations qui lui ont été octroyées par le Conseil, il a décidé de :

- D'émettre un avis défavorable sur la demande de dérogation à l'urbanisation limitée de Lachy
- D'approuver la convention constitutive d'un groupement de commande pour la prestation intellectuelle « appui méthodologique et réalisation de l'évaluation commune en coopération du programme LEADER 2014-2020 »
- D'émettre un avis favorable sur la demande de dérogation à l'urbanisation limitée de Chichey
- D'approuver les convention Petites Villes de Demain de Fère-Champenoise/ Normée, Sézanne et Montmirail
- Fixer le lieu du Conseil syndical à la salle du Prétoire – Sézanne pour la séance du 20 juillet.

Aucune décision n'a été prise en vertu des délégations confiées au Bureau

### **SPL Xdémat : rapport de gestion [DEL 2020 012]**

Le Conseil syndical approuve le rapport de gestion du conseil d'administration de la SPL X-démat pour l'exercice 2019 et donne acte au président de cette communication.

### **AVDHAS : convention de délégation au CdG 51 [DEL 2020 013]**

Le conseil syndical approuve la convention de délégation au Centre de Gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et autorise le Président à la signature de ladite convention, ainsi que de tout document en lien avec son exécution.

### **Conseiller Numérique France Services [DEL 2020 014]**

Le PETR va porter une expérimentation de médiation numérique par le recrutement d'un agent à temps plein dans le cadre de l'AMI Conseillers Numériques déployé par l'Etat. La candidature du PETR a été jugé éligible au dispositif lors du comité national de juillet 2021.

Le Conseil syndical valide l'intérêt territorial de ce projet ainsi que le portage par le PETR, charge le Président de mener toutes les démarches et l'autorise à signer tout document lié à ce projet (et notamment les demandes et conventions de financement)

### **Conseiller Numérique France Services : création de poste [DEL 2020 015]**

Afin de répondre aux besoins du projet validé au point précédent, le PETR doit créer un nouveau poste et modifier son tableau des emplois en conséquence. Le Président propose la création d'un poste de catégorie C, grade adjoint administratif dont le recrutement sera effectué via un contrat de projet d'une durée de 24 mois. La rémunération maximum est calculée sur la base de l'indice brut 432. Le profil recherché ne présente pas de niveau minimum de formation et les missions seront celles décrites dans le référentiel national de l'AMI Conseillers Numériques.

Le conseil syndical adopte la proposition du Président, modifie le tableau des emplois en conséquence, décide d'inscrire les crédits correspondants au budget, dit que la présente délibération prendra effet au 1er septembre 2021, et donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération

## Budget principal : décision modificative 1 [DEL 2020 016]

Le conseil syndical approuve la décision modificative n°1 du budget principal telle que proposée par le Président dans les montants suivants :

Dépenses	Fonctionnement			Investissement		
	TOTAL		10 000 €	TOTAL		1 500 €
	012	Personnel	10 900 €	2021001	Equipement	1 500 €
	011	Général	- 2 400 €			
	011-6064	Fournitures	1 500 €			
	011-611	Contrats	- 4900 €			
	011-6256	Missions	1 000 €			
	023		1 500 €			
Recettes	TOTAL		10 000 €	TOTAL		1 500 €
	074	Dotations	10 000 €	021		1 500 €

## Conseil de Développement Territorial : installation [DEL 2020 017]

Le conseil syndical, approuve l'institution du Conseil de Développement Territorial, approuve la dérogation à l'article 29 du règlement du PETR concernant la composition du Conseil de Développement Territorial en portant à 48 le nombre de membres et valide la composition suivante :

Commission Economie Locale : Sophie BERTRAND, Pierre Adrien PETIT, Sandrine POINSENET, Philippe BOIN, Tatiana SOUFFLET, Thomas ADNOT, Jean-Luc MATHIEU, Hélène PALLIX, Loïc CHARPY, François LOURDIN, Florence FRANCOIS, Christian VERHEYDEN, Catherine GIMMONET, Marie-France BASSELIER

Commission Qualité de vie et Inclusion sociale : Marck POTTIER, Karine MOUSTACHE, Alain GUENON, Simin BRADIER, Marie-Suzanne MARCOULT, Béatrice COLLET, Nathalie DEVILLIERS

Commission Tourisme, Culture et cadre de vie : Julien GUILPAIN, Roman SKONIECZNY DE OSTOYA, Alain ROUSSEL, Régine DOC, Denis HEBRARD, Pascale FORT, Estelle TRUNET, Valérie MANCE, Anne BOIVIN, Claude SCHUMER, Christophe LAMBERT, Didier NICOLAS, Alice DUTRIPON, Philippe DELUZE, Baptiste LEROY, Ludivine HIMMESOETE, Patrice LAJOINIE, Pierre LABADIE, Joséphine BEAL, François LOURDIN

Commission Développement Durable et Environnement : Claude LECOMTE, Christophe VAN HOORNE, Laetitia BROCHOT, Jocelyne ROUSSEAU, Hélène ROTHAN, Valérie DUPONT, Vincent LEGLANTIER, Thierry JOBERTY

Les débats sans délibérations, sont consignés au procès-verbal de la séance.



Patrice VALENTIN

Patrice VALENTIN  
2021.07.22 22:37:37 +0200  
Ref:20210722\_141547\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président



## Avis de Publication

Patrice VALENTIN, Président du PETR du Pays de Brie et Champagne certifie que le recueil des actes administratifs du Conseil syndical dont la séance s'est tenue le 20 juillet 2021 a été publié ce jour et qu'il a été mis à disposition pour consultation du public dès aujourd'hui dans les bureaux du PETR :

- 10 place du Général de Gaulle 51310 ESTERNAY.
- 4 rue des Fossés, 51210 MONTMIRAIL

Toutes les délibérations de cette séance (DEL 2021-011 à DEL 2021-017) ont été transmises en préfecture le 22/07/2021 et sont exécutoires à compter du 23/07/2021, jour de publication du recueil.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.

Avis affiché ce jour et mis en ligne sur le site internet du PETR : [www.pays-brie-champagne.fr](http://www.pays-brie-champagne.fr)

Fait à Esternay



Patrice VALENTIN

Patrice VALENTIN  
2021.07.22 22:38:06 +0200  
Ref:20210722\_141936\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président